



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JULES-VERNE

Procès-verbal
Réunion du 5 novembre 2020 à 18h30

1- Accueil

Mme Hogue souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.
Les membres décident de débiter la rencontre car malgré les absences, il y a quorum.

2- Présences et quorum

Mme Marlène Hogue
Mme Christine Sirois
Mme Julie Soulard
Mme Brigitte Gauthier
M. Jackson Micourt
Mme Tiana Ramiarinarivo
Mme Kafui Amouzou
Mme Stéphanie Proulx
Mme Rachel Martin
Mme Martine Poulin
Mme Isabelle Robitaille

Étaient absents
Mme Sophie Giard
Mme Ceballos-Martinez
M. Émile Medjouwa

M. Jackson Micourt prend la vice-présidence pour ce CÉ seulement.

3- Adoption de l'ordre du jour

M. Micourt fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Brigitte Gauthier, secondé par Mme Martine Poulin et résolu :
Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajout d'un point divers : Formation obligatoire pour les membres du CÉ

4- Dénonciation de conflit d'intérêt

Mme Hogue informe qu'un formulaire lui a été envoyé depuis le dernier CÉ et les membres du conseil d'établissement ont de l'obligation, de dénoncer par écrit à la directrice de l'école tout intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'école. Il leur précise qu'en cas de conflit d'intérêt, ils doivent s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. (réf. art. 70 *Loi sur l'instruction publique*).

Le formulaire sera acheminé par le sac d'école des élèves.

5- Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2020

Il est proposé par Mme Martine Poulin, secondé par M. Micourt et résolu :

Que le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2018 soit adopté avec les modifications suivantes :

Au point 7, il faudrait noter elle leur précise

Au point 15.1 , il faudrait lire a eu lieu à la place de aura lieu

6- Suivi au procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2020

La photo scolaire est complétée. Tout le monde a été photographié en respectant les normes sanitaires. Une reprise de photo a eu lieu. Les photos sont commandées en ligne seulement. La date limite est passée.

7- Période de questions du public

Mme Tiana se questionne sur la photo de groupe. Mme Soulard explique que la photo de groupe sera distribuée gratuitement à tous les élèves.

8- Points en adoption

8.1- Règles de régie interne

Ajout de 1.4 – les séances se dérouleront en visio-conférence.

Les membres adoptent les règles de régie interne 2020-2021.

8.2- Budget de fonctionnement du CÉ

560\$ par année. Ce montant est habituellement utilisé pour permettre de reconnaître les membres du CÉ. Mme Hogue demande si on accepte d'avoir ce budget cette année. Accepté.

9- Points en approbation

9.1- Répertoire des formations offertes aux parents

Normalement, il faut sonder les parents pour savoir quelle formation est intéressante pour le milieu. C'est une formation offerte à par le réseau. Rachel propose la formation en lien avec l'estime de soi. Les parents ne se prononcent pas à ce sujet lors de la rencontre. Il faudra faire un suivi de ce point.

10- Points en informations :

10.1 Mot du représentant au comité de parents

M. Micourt demande si la présidente reçoit les mémos du comité de parents. Mme Hogue lui conseille de lui envoyer un courriel.

La fédération des comité de parents du QC a envoyé un sondage en lien avec le calendrier scolaire. Il faudrait réfléchir à un moyen de sonder les parents de l'école. Mme Hogue propose l'envoi d'un courriel rédigé par la présidente avec le lien du sondage. M. Micourt mentionne l'importance de sonder les parents puisque le calendrier les concerne directement. La prochaine rencontre aura lieu le 14 décembre.

Un nouveau conseil d'administration est en place à la CSSPI. Tous les postes sont comblés. Il y a eu une très grande participation au niveau des bénévoles et parents.

10.2 Mot d'un représentant des enseignants

Mme Stéphanie Proulx mentionne que des nouveaux vêtements à l'effigie de l'école sont disponibles par le site Web et en argent comptant.

10.3 Mot du représentant du personnel de soutien

10.4 Mot de la technicienne responsable du service de garde

À compter de lundi prochain, il y aura 41 groupes de dîner au lieu de 33 afin de respecter le maximum de deux bulles classe qui sont demandées. Les RH ont trouvé le personnel pour combler tous les besoins. C'est un travail colossal qui a été assuré avec brio, souligné par Mme Hogue.

10.5 Mot de la direction

10.5.1- Rencontres de parents

Ce n'est pas une rencontre de bulletin. Le ministre a modifié le régime pédagogique et le 1^{er} bulletin aura lieu au plus tard le 22 janvier. Ce seront des rencontres virtuelles ou par téléphone. Les enseignants donneront de la rétroaction sur la progression des élèves de manière qualitative. Il y aura la prise de rendez-vous par coupon réponse et d'autres

enseignantes donneront un rendez-vous par un site internet. La soirée du 19 novembre et la journée du 20 novembre sont offertes aux parents.

10.5.2- Mesure 15023 « On bouge à l'école »

C'est une mesure qui existe depuis 4 ans. Nous avons été choisie ainsi que 2 autres écoles cette année. Pour faire bouger les enfants 60 minutes minimum par jour. 64 000\$ est disponible pour ce projet. Le budget diminuera d'une année à l'autre. Le but est de faire bouger tous les élèves de l'école, de tous les niveaux. Trouver d'autres moyens de faire bouger les élèves en classe, une sortie école. Il faut essayer d'être créatif afin que les enfants touchent à plusieurs activités. C'est aussi un moyen de sensibiliser les parents et les impliquer. Force 4 est un partenaire dans cette mesure là, mais c'est différent des cubes énergie.

10.5.3- Entente de l'utilisation des outils d'enseignement à distance

Comme mentionné dans le JV vous informe, vous allez recevoir ce document par le sac. Formulaire crée par la CSSPI avec l'aide de l'avocate afin d'éviter les situations d'intimidation dans des conversations privés. L'entente sera présentée aux élèves par les titulaires et devra être contresigné par les parents.

10.5.4- Port du masque sur le terrain de l'école

Les parents doivent aussi porter le masque lorsqu'ils entrent sur le terrain de l'école. Malgré les rappels, il reste des incompréhensions et des conflits. Mme Amouzou suggère des affiches qui pourraient être apposées sur les clôtures de l'école. Des affiches sont déjà sur les portes mais il faudrait ajouter la cour d'école dans cette affiche. Cette problématique est plus spécifique dans la zone de la cour du préscolaire. Un rappel sera fait aux enseignants. L'installation des bancs semblent avoir amplifiée le problème.

10.5.5- Ajout de 3 journées pédagogiques

Un courriel, un mémo papier et un appel aux parents seront faits pour prévenir de l'ajout de 3 journées pédagogiques. Le but est que les enseignants se forment pour une possible bascule vers l'enseignement à distance et du temps de planification supplémentaire pour les enseignants.

- 13 novembre, 7 janvier, 8 février.

Le nouveau calendrier scolaire a été envoyé en couleur par courriel. L'intention de l'ajout de ces journées nous obligeait à les placer rapidement dans le calendrier scolaire, de là le choix fait en concertation avec les enseignantes.

11- Correspondance

12- Divers

Une formation sera obligatoire pour les membres du CÉ. Le cahier sera transmis par courriel. Une discussion devra être entreprise avec la présidente pour réfléchir comment sera coordonné la formation. Il serait intéressant d'écouter les premières capsules durant le CE du 10 décembre. La formation est en élaboration. Il y a de courtes fiches thématiques à lire.

13- Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Gauthier, secondé par Mme Martin et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 19h20.

Sophie Giard
Présidente du CÉ

Marlène Hogue
Directrice

Adopté le : _____